

ALERTE : Quid de l'avenir de notre centre ?

Mesdames, Messieurs les élus de la République, les présidents d'associations et relais de terrains,

Chaque jour, notre centre national accompagne des familles et personnes victimes d'emprise sectaire et de ses conséquences douloureuses et dramatiques. Depuis le premier jour en tant qu'ADFI Nord-Pas-de-Calais Picardie et depuis la création il y a 10 ans du CAFFES, acteurs, politiques et administrations locales puis nationales vous nous avez toujours soutenus moralement et financièrement. Nous ne pouvons que vous en remercier au nom de toutes ces familles ayant un jour passé la porte de notre centre. **Ces aides ont été indispensables pour nous permettre de les accompagner !**

Mais aujourd'hui où en sommes-nous ?

Ces familles ont été de plus en plus nombreuses au fil des années, confrontées à un phénomène en constante mutation et auquel il nous fallait nous-même nous adapter, en se tenant au fait de l'actualité de ce sujet.

L'accompagnement que nous menons de A à Z, sur l'ensemble du territoire français, requiert aux familles du temps, pour comprendre le vécu, l'adhésion à ce que l'on croyait intéressant et qui, au travers des comportements et pratiques imposés progressivement et sans s'en rendre compte, s'est avéré dommageable. Ensemble, nous posons des garde-fous autour de la situation pour tenter d'éveiller l'esprit critique du proche sous emprise.

L'écoute active qui est réalisée doit permettre d'adapter cet accompagnement aux besoins et attentes des familles afin de voir arriver un jour la personne qui a basculé sous emprise. Et lorsque ce début de déclic, important mais fragile, se produit, alors avec cette personne, nous détricotons les fils de cette emprise pour qu'elle en comprenne le mécanisme, qu'elle puisse ensuite avancer vers une porte de sortie, et repartir progressivement dans sa vie.

Et cela fonctionne, **en témoignent les sorties d'emprise que nous observons chaque année** et la reconnaissance aujourd'hui de notre centre pour cet accompagnement spécifique mené par nos écoutants salariés qui se sont professionnalisés dans ce domaine et sont devenus aujourd'hui indispensables.

C'est grâce à vous que nous avons pu mener ces évolutions et créer cet accompagnement professionnalisé.

Si les pouvoirs publics ont pris conscience il y a 30 ans de la dangerosité de ce phénomène au travers de son actualité dramatique, il faut sans cesse le rappeler face aux renouvellements institutionnels.

Depuis 2018, la situation s'est compliquée faisant face à la radicalisation, puis la multiplication de dérives sectaires lors de la crise sanitaire du COVID-19 où malgré le peu de recettes, nous poursuivions notre mission, sans compter le déplacement de la Miviludes vers le ministère de l'Intérieur.

Nous avons lutté sans relâche pour conserver cette mission ô combien essentielle et pensions que la relance de ces dernières années - appel à projets 2021, excellents rapports d'activités 2021 à 2024 de la Miviludes publiés, Assises des dérives sectaires en mars 2023, Stratégie nationale de lutte contre les dérives sectaires 2024-2027, Loi du 10 mai 2024 renforçant la lutte contre les dérives sectaires et la circulaire du 05 août 2025 relançant les cellules de vigilance en Préfecture y mobilisant les associations spécialisées – confortait ce soutien institutionnel.

Force est de constater aujourd'hui que nous devons une nouvelle fois lancer une alerte face à l'absence totale de soutien financier de l'Etat. Nous sommes conscients que la rigueur budgétaire touche tout un chacun, mais économie ne doit pas rimer avec oubli.

Pour 2024, notre budget était d'environ 260 000€ et regroupe nos actions d'accompagnement, de prévention et de création d'outils de prévention. Un budget auquel contribuent des Préfectures, la Région des Hauts de France, le Département du Nord, des collectivités territoriales et l'Etat depuis 3 ans prenant en charge environ 57% de ce budget.

Mais sans cette contribution, via un appel à projets national 2025 que nous n'avons de cesse de solliciter depuis plusieurs mois, comment survivre ? Aujourd'hui, nous sommes en urgence financière n'ayant plus les moyens de poursuivre.

Qui va alors pouvoir accompagner ces familles qui n'ont personne d'autre vers qui se tourner, si demain notre centre, faute de moyens financiers, ferme ?

Aujourd'hui, nous avons plus que jamais besoin de vous, de votre soutien, afin que l'Etat nous entende comme nous écoutons les familles, nous soutienne comme nous venons en aide aux personnes.

La présidente du CAFFES, Charline DELPORTE, Chevalier de la Légion d'honneur